

Regards sur

Anjou

Mars 2018 / Volume 45, numéro 2

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

RELÂCHE SCOLAIRE

DU 5 AU 10 MARS

UNE FOULE D'ACTIVITÉS
POUR S'AMUSER, BOUGER
ET SE DIVERTIR DURANT
LE CONGÉ SCOLAIRE



?

Renseignements : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
514 493-8200 (jour) et 514 493-8222

TOUS LES DÉTAILS EN LIGNE
ville.montreal.qc.ca/anjou

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

LE DÉNEIGEMENT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



L'hiver n'est pas fini. À première vue, la saison hivernale va nous tenir en haleine jusqu'au printemps. Nous ne comptons plus les épisodes d'importantes chutes de neige suivies d'une hausse de la température, puis d'une baisse du mercure qui transforme la pluie en glace. De tels enchaînements d'événements rendent les opérations de déneigement et de ramassage de la neige très difficiles.

C'est pourquoi nous demandons la collaboration de tous les citoyens. En respectant la réglementation ainsi que la signalisation, nous participons tous au bon déroulement de ces interventions. Il est important, notamment, de ne pas pousser la neige dans la rue ni sur les trottoirs ou les terre-pleins, si l'accumulation est inférieure à 5 cm, soit 2 po. Vous devez la déposer sur votre terrain. En fait, il s'agit de ne pas nuire aux opérations de déneigement et de ne pas enlever d'espaces de stationnement sur rue. L'objectif est aussi d'éviter que les automobilistes ne circulent en zigzaguant entre les tas de neige et que les piétons puissent marcher sur les trottoirs.

De plus, pousser la neige dans la rue augmente inutilement les coûts de déneigement, car les équipes des travaux publics sont forcées de passer une nouvelle fois pour dégager la chaussée ainsi que les trottoirs afin que les rues soient sécuritaires pour les automobilistes et les piétons.

Nous vous rappelons qu'en cas de manquement à cette réglementation, l'arrondissement peut remettre des constats d'infraction aux contrevenants. Nous comptons donc sur votre coopération.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017 (bureau)

Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les prochaines séances se tiendront les mardis **6 mars et 3 avril, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.

CONGÉ DE PÂQUES



Les élus et le personnel de l'arrondissement d'Anjou souhaitent de joyeuses Pâques à toute la population angevine. Veuillez noter que les horaires d'ouverture des installations de l'arrondissement entre le vendredi **30 mars** et le lundi **2 avril** seront les suivants :

	VENDREDI 30 MARS	SAMEDI 31 MARS	DIMANCHE 1 ^{er} AVRIL	LUNDI 2 AVRIL
Bureaux administratifs Centre Roger-Rousseau	FERMÉ			
Bibliothèques Centre communautaire d'Anjou	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	
Arénas Complexe sportif	OUVERT		FERMÉ	OUVERT

Les collectes des ordures ménagères et des résidus alimentaires auront lieu, comme d'habitude, le Vendredi saint et le lundi de Pâques dans les secteurs concernés.

ENVIRONNEMENT



FINI LES SACS EN PLASTIQUE !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les commerçants ne doivent plus distribuer de sacs d'emplettes à usage unique en plastique. Cependant, ils ont jusqu'en juin pour se conformer à la nouvelle réglementation adoptée par la Ville de Montréal. Ils mettront donc à la disposition des clients des sacs réutilisables ou des boîtes d'emballage récupérées dans le cadre de leurs opérations d'approvisionnement.

QUELS SONT LES SACS INTERDITS ?

INTERDITS

Sacs en plastique usuels (épaisseur inférieure à 50 microns).
Sacs oxo-dégradables, oxo-fragmentables, biodégradables, quelle que soit leur épaisseur.

NON VISÉS PAR LE RÈGLEMENT

Sacs en plastique utilisés exclusivement pour transporter des denrées alimentaires jusqu'à la caisse d'un commerce ou pour les protéger à des fins d'hygiène.

PENSEZ-Y !

- Apportez vos sacs réutilisables pour vos emplettes.
- Recyclez vos sacs en plastique en les regroupant par type pour en faciliter le tri.

À SAVOIR

Les sacs en plastique mettent plusieurs centaines d'années à se détériorer dans les sites d'enfouissement. Même si on en qualifie certains de « biodégradables », ils contiennent des particules de plastique qui nuisent à l'équilibre des écosystèmes terrestres et marins, en les contaminant et en entrant dans la chaîne alimentaire.



Pour plus d'information, consultez le site Internet de la Ville de Montréal à ville.montreal.qc.ca/sac.

RESTRICTIONS DE STATIONNEMENT

L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS AMÈNE À NOUVEAU LES HORAIRES DE STATIONNEMENT

À partir du 15 mars, il est important de respecter les indications des panneaux de signalisation avant de stationner votre véhicule dans la rue. En effet, la réalisation de nombreux travaux est planifiée en fonction de ces indications : nettoyage de la chaussée, travaux de réfection des rues, émondage des arbres, réparation de l'éclairage, inspection des réseaux d'égout et d'aqueduc, etc. Ces indications sont en vigueur même les jours fériés.

STATIONNEMENT SUR RUE RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS (SRRR)

Si vous êtes détenteur d'une vignette SRRR, vous devez également vous conformer aux interdictions liées aux heures d'entretien des rues et des trottoirs.



Pour plus d'information, communiquez avec le bureau Accès Anjou en composant le 311.



Équipe propreté 2017

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Lithium Marketing

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 765 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2018 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police
Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

JARDINS COMMUNAUTAIRES



**INSCRIPTIONS LE 11 AVRIL
POUR LES NOUVEAUX JARDINIERS UNIQUEMENT**

Jardin communautaire Notre-Dame d'Anjou

Les résidents qui souhaitent jardiner cet été doivent obligatoirement s'inscrire le 11 avril, entre 19 h et 20 h, en se présentant au Centre communautaire d'Anjou. Veuillez noter que le nombre de jardinets disponibles est limité, donc premier arrivé, premier servi ! Apportez votre carte de citoyen valide et une preuve de résidence (permis de conduire, facture de service public, etc.). Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter le 11 avril, communiquez avec nous à partir du 12 avril pour vous inscrire sur la liste d'attente d'un jardin. La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement jusqu'au 15 mai.

? **Renseignements**
514 493-8200, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

POUR LES ANCIENS JARDINIERS

Vous devriez avoir reçu par courrier, au mois de février dernier, une lettre accompagnée des instructions à suivre pour vous réinscrire. Si ce n'est pas le cas, veuillez communiquer avec nous sans délai.

L'arrondissement d'Anjou met sept jardins communautaires à la disposition des citoyens. Cinq sont situés dans les parcs André-Laurendeau, des Roseraies, Lucie-Bruneau, de Spalding et Roger-Rousseau. Un autre se trouve derrière l'église Notre-Dame d'Anjou. Le septième jardin est situé à l'angle des boulevards Châteauneuf et Roi-René.

BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI 3 MARS

• DE 9 H À MIDI
Kristine Marsolais
Conseillère
d'arrondissement,
district Centre



SAMEDI 17 MARS

• DE 9 H À MIDI
Lynn Shand
Conseillère
d'arrondissement,
district Ouest



NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Le 6 février dernier, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement, **M. Richard Leblanc**, conseiller d'arrondissement, district Est, a été nommé maire suppléant d'arrondissement pour les mois de mars, avril, mai et juin 2018.



SAINES HABITUDES DE VIE



DÉFI SANTÉ 2018, C'EST LE TEMPS DES INSCRIPTIONS

Tous les citoyens sont invités à participer au Défi Santé qui se déroulera du 1^{er} au 30 avril et qui vise à atteindre trois objectifs :

- Manger au moins cinq portions de fruits et légumes par jour ;
- Bouger au moins 30 minutes par jour, 60 minutes pour les jeunes ;
- Favoriser un bon sommeil chaque jour.

Le Défi Santé vous aide à poser des gestes simples pour manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre. C'est un beau programme pour veiller à votre santé physique et mentale ! Inscrivez-vous donc au www.defisante.ca. Vous y trouverez des trucs pour vous motiver et des conseils pour adopter de saines habitudes de vie toute l'année et ainsi prévenir certains problèmes de santé chroniques comme le diabète et les maladies cardiovasculaires.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

DÉBUT DE LA COLLECTE DANS LE SECTEUR 3

À partir du jeudi 3 mai, la collecte des résidus alimentaires s'étend au secteur 3 de l'arrondissement pour les habitations de huit logements et moins. Elle remplace donc la collecte des déchets domestiques normalement prévue cette journée-là. Toutefois, celle du lundi demeure sans changement.



Au cours du mois d'avril, les citoyens concernés recevront un bac brun accompagné d'une trousse d'information contenant tous les détails relatifs à cette nouvelle collecte.

Pour les habitations de neuf logements et plus, la collecte des ordures ménagères continue à se dérouler deux fois par semaine, soit les lundi et jeudi, comme d'habitude.

Des informations supplémentaires vous seront transmises dans le prochain bulletin *Regards sur Anjou*.

EFFICACITÉ DES COLLECTES

DES ACCROCHE-PORTES POUR VOUS AIDER À MIEUX TRIER

L'arrondissement d'Anjou utilise désormais des accroche-portes pour aviser les citoyens lorsqu'ils ne déposent pas les matières acceptées dans les bacs appropriés. Ces avis indiquent également si les contenants ne sont pas conformes ou encore si les bacs ne sont pas sortis au bon moment.

Cette nouvelle façon de faire a pour but d'optimiser l'efficacité des collectes, qu'il s'agisse des matières recyclables, compostables ou résiduelles. En respectant les directives liées au tri des diverses matières, vous évitez ainsi d'introduire des contaminants dans la chaîne de traitement des collectes et d'en faire baisser le rendement. Un geste de plus pour le bien de l'environnement !





Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est
514 493-8271

Vous coller contre votre enfant en lisant un livre développe sa confiance.



RELÂCHE SCOLAIRE

DU 5 AU 10 MARS

CINÉ BIBLIO

Du lundi au vendredi, à 10 h 30 et 13 h 30
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Venez célébrer la relâche en famille avec un bon film ! En plus, nous fournissons le maïs soufflé ! Ouverture des portes 10 minutes avant le début du film, le nombre de places est limité.

Lundi – 14 h

Des histoires et des jeux¹
Atelier de création²

Mardi – 10 h

Club de conception de jeux vidéo³
(sur inscription)

Mardi – 14 h

Bricolage¹

FESTIVAL MONTRÉAL JOUE

Mercredi – 14 h

Initiation aux jeux de rôle²
(sur inscription)
Bricolage¹

Judi – 14 h

Initiation aux jeux de société¹
Bricolage¹

Vendredi – 14 h

Loup-garou et compagnie²
Atelier de création²

Samedi – 13 h à 16 h

Blitz de défis ludiques⁴
Présentez-vous au bureau de référence pour recevoir votre défi.

1. Pour les enfants âgés de 3 à 7 ans et leurs parents. • 2. Pour les enfants âgés de 8 ans et plus. • 3. Pour les enfants âgés de 7 à 9 ans. • 4. Pour tous.

ACTIVITÉS POUR LES JEUNES



Fous de brico !

Bibliothèque Jean-Corbeil
Samedi 17 mars, 14 h

Bibliothèque du Haut-Anjou
Mercredi 21 mars, 15 h 30

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus (les plus jeunes accompagnés d'un parent sont les bienvenus).



Les neurones atomiques Criminalistique

Bibliothèque Jean-Corbeil
Dimanche 25 mars, 14 h

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans
Inscription obligatoire à partir du 3 mars

Un atelier scientifique qui permet d'effectuer un maximum de manipulations pour comprendre différents phénomènes tout en vous amusant follement.

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

Cafés rencontres

Bibliothèque du Haut-Anjou

Profitez de l'occasion pour faire de nouvelles rencontres autour d'un café, lors de nos ateliers, dans une ambiance détendue et sympathique.

Café origami

Vendredi 23 mars, de 10 h à 11 h 30

Partagez un moment de plaisir créatif lors d'un atelier d'origami. Une animatrice spécialisée vous fera découvrir cet art traditionnel japonais. Tout le matériel est fourni.

Rencontres découvertes

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Atelier de création littéraire

Mardi 3 avril, 14 h

Inscription dès le 5 mars

Vous caressez l'idée d'écrire et vous vous demandez par où commencer ? L'animatrice Delphine Bailly vous aidera à explorer le plaisir d'écrire, seul ou en petits groupes, lors d'un atelier ludique et créatif.

Conférence – Démystifier la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées

Judi 22 mars, 14 h

Conférence présentée par la Société Alzheimer de Montréal, qui porte sur la perte de la mémoire, la maladie d'Alzheimer, les symptômes, la progression de la maladie, les facteurs de risque ainsi que la prévention.



VERNISSAGE – EXPOSITION



LES COMPLICES D'ANJOU LOISIRS ADAPTÉS

Les participants aux activités des *Complices d'Anjou – Loisirs adaptés* vous invitent à découvrir leurs créations. Comme elles ont été réalisées dans le cadre d'ateliers artistiques, les participants ont pu explorer l'univers de l'art en s'exprimant librement à travers différents médiums. Venez les rencontrer et visiter leur exposition le **jedi 22 mars, dès 19 h**, au Centre communautaire d'Anjou.

EXPOSITION CITOYENNE



Jacques B. Geoffroy Rhéal Masse Flavio Mini

Salle d'exposition Goncourt
7500, avenue Goncourt

Du 13 mars au 22 avril
Vernissage le **22 mars, à 19 h**, avec vin d'honneur

Entrée libre, selon les heures d'ouverture de la bibliothèque

Exposition des œuvres photographiques de trois artistes angevins, membres du Club Photo Impression depuis plusieurs années. Les trois photographes nous font découvrir de magnifiques paysages saisis sur le vif pendant leurs voyages à Compostelle, sur l'île de Lanzarote et dans le Sud-Ouest américain.

SOIRÉE-CONCERT



Trio Iberia – Impressions d'Espagne

Église Jean XXIII

Jedi 22 mars, 19 h 30

Gratuit : laissez-passer

Impressions d'Espagne est une incursion dans le monde musical ibérique, qui est parsemé d'influences orientales et flamencos. Le programme est commenté de manière décontractée et avec humour, un moment de plaisir assuré !

Laissez-passer disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des laissez-passer seront disponibles à l'entrée.